



Assemblée Générale Extra-Ordinaire du « Spartiate Fighting Club d'Arques »

25 juillet 2021 à 11H00

Salle des arts martiaux,
Espace Pierre Mauroy (COSEC)
rue Aristide Briand à Arques (62510)

PROCURATION

Le mandant :

Je soussigné(e), Monsieur / Madame, adhérent(e) du
« Spartiate Fighting Club d'Arques », déclare donner procuration au
licencié(e) du club mentionné(e) ci-dessous.

Signature :

Le mandataire :

Je soussigné(e), Monsieur / Madame, adhérent(e)
majeur(e) au sein du « Spartiate Fighting Club d'Arques » déclare accepter
la dite procuration.

Signature :

Fait à, le/...../2021